

CAISSE DE PENSION HIRSLANDEN

Annnonce de sortie de la caisse de pension (à remplir dès l'âge de 25 ans)

Nom et prénom : _____ N° personnel : _____
Clinique : _____ Sortie le : _____
Adresse privée : _____

La prestation de sortie légale (prestation de libre passage) est due lorsque l'assuré(e) quitte la caisse de pension. Elle doit impérativement être versée à la nouvelle institution de prévoyance. Si la nouvelle institution de prévoyance n'est pas connue au moment de la sortie, la prestation de sortie est transférée sur un compte de libre passage auprès d'une banque ou sur une police de libre passage auprès d'une compagnie d'assurances.

A) Transfert à ma nouvelle caisse de pension (joindre un bulletin de versement)

Nom de la caisse de pension : _____
Adresse : _____
Adresse de paiement (IBAN) : _____
Numéro de référence ¹⁾ : _____
N° du contrat / Employeur : _____

¹⁾ Exemple : 89 12523 00000 00000 12594 12551

B) Transfert sur un compte de libre passage ou sur une police de libre passage (joindre si disponible une copie de la demande d'ouverture et un bulletin de versement)

Vous avez ouvert un compte de libre passage ou une police de libre passage auprès de :

Nom et adresse de la
fondation de libre passage: _____

Adresse de paiement (IBAN) : _____

Vous nous donnez l'ordre d'ouvrir un compte de libre passage auprès de la Fondation institution supplétive LPP (les formalités seront exécutées par nos soins):

Lieu et date : _____ Signature de l'assuré(e) : _____

La demande de paiement en espèces figure au dos du présent formulaire

**Veillez adresser ce formulaire à la Caisse de pension Hirslanden, Boulevard Lilienthal 2,
8152 Glattpark ou à pensionskasse@hirslanden.ch
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au n° +41 44 388 85 62/63**

C) Paiement en espèces

Je demande un paiement en espèces de ma prestation de sortie pour la raison suivante :

Montant insignifiant

Condition : la prestation de sortie est inférieure au montant de votre cotisation annuelle et vous ne disposez pas d'autres avoirs de caisse de pension

Possédez-vous un avoir auprès d'une autre fondation de libre passage/caisse de pension ? oui non

Début d'une activité lucrative indépendante

Document requis : attestation de votre caisse de compensation AVS confirmant votre statut de travailleur indépendant.¹⁾

Exercez-vous d'autres activités salariées ? oui non

Si oui, dans quelle mesure (en %) ? _____ Avec quel revenu annuel ? _____

Il appartient à la personne assurée de déterminer si l'autorité fiscale admet le début d'une activité lucrative indépendante. Elle peut s'écarter de l'appréciation de l'institution de prévoyance.

Départ définitif de la Suisse pour un pays ne faisant pas partie de l'UE ou de l'AELE

Document requis : attestation de départ de la dernière commune de domicile.¹⁾

Départ définitif de la Suisse pour un Etat membre de l'UE ou de l'AELE

Documents requis : attestation de départ de la dernière commune de domicile.¹⁾

Documents requis de frontaliers : l'annulation d'autorisation frontalière (Livret G)

Avoir de vieillesse LPP (part obligatoire) : coordonnées du compte de libre passage ou de la police de libre passage (à indiquer sous la lettre B de la première page).

Part surobligatoire (prestation de sortie réglementaire après déduction de l'avoir de vieillesse LPP) : compte privé pour un versement en espèces (le paiement sera effectué uniquement sur un compte en Suisse ou dans un Etat membre de l'UE ou de l'AELE).

Depuis le 1^{er} juin 2007, le paiement en espèces de la prestation de libre passage correspondant au minimum légal ne peut plus être effectué en cas de départ définitif de Suisse pour un Etat de l'UE ou de l'AELE si l'assuré est obligatoirement affilié au régime de sécurité sociale du nouveau pays d'établissement.

Vous trouverez de plus amples informations dans l'Inside dans notre notice « [Fiche d'information versement en espèces](#) »

Déclaration pour le paiement en espèces

Je confirme n'avoir effectué aucun rachat dans la caisse de pension au cours des trois dernières années.

Je confirme avoir effectué les rachats suivants au cours des trois dernières années :

Date : _____ CHF _____

Date : _____ CHF _____

Quittez-vous l'entreprise pour des raisons de santé? oui non

Veuillez noter que les éventuelles prestations en cas de décès et d'invalidité sont réduites par le versement en espèces.

Coordonnées du compte privé pour le versement en espèces :

Nom de la banque : _____

Titulaire du compte : _____

Adresse de paiement (IBAN) : _____

SWIFT (paiement à l'étranger) : _____

Le capital demandé est supérieur à 50 000 CHF :

Assurés mariés : la signature du conjoint doit être authentifiée par l'administration communale ou par un notaire.

Assurés non mariés : joindre un acte officiel attestant de l'état civil au moment du versement.

Lieu et date : _____ Signature de l'assuré(e) : _____ Signature du conjoint : _____

Veillez adresser ce formulaire à la Caisse de pension Hirslanden, Boulevard Lilienthal 2, 8152 Glattpark ou à pensionskasse@hirslanden.ch
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au n° +41 44 388 85 62/63